



Extrait du CIDR
<http://www.cidr.org/Comores-bis.html>

COMORES - Données générales - Situation intérieure - Politique extérieure

- Activités - Programmes de développement - Dossiers pays -

Date de mise en ligne : lundi 28 mars 2011

Description :

L'instabilité politique chronique des Comores l'empêche de créer les conditions d'un décollage économique. Handicapées par leur morcellement géographique, elles manquent d'infrastructures pour désenclaver les îles.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Source : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Dernière mise à jour : 10/02/11

Données générales

Nom officiel : Union des Comores

Nature du régime : régime Présidentiel

Chef de l'Etat et/ou du Gouvernement :

- ▶ M. Ahmed Abdallah Mohamed SAMBI (26 mai 2006 - 26 mai 2011)
- ▶ Le 13 janvier 2011, la Cour constitutionnelle a validé la victoire d'Ikililou Dhoinine aux élections présidentielles de 2010. Celui-ci remplacera le Président Sambi à partir du 26 mai 2011.

Données géographiques

Superficie : 1862 km²

Capitale : Moroni

Villes principales : Mitsamiouli (Grande-Comore) Mustamudu, Domoni (Anjouan) Fomboni (Mohéli)

Langue (s) officielle (s) : Comorien (shikomor), français, arabe

Monnaie : franc comorien (492 FC pour 1 euro)

Fête nationale : 6 juillet

Données démographiques

Population : 700 000 (estimation FMI)

Densité : 375 hab./ km²

Croissance démographique : 2,4 % (PNUD, 2003-2015)

Espérance de vie : 63 (PNUD 2008)

Taux d'alphabétisation : 55,8 %

Religions : islam sunnite (98 %), catholique romain (2%)

Indice de développement humain : 132^{ème} sur 177 (source PNUD 2008)

Données économiques

PIB (2009) : 386 millions d'euros

PIB par habitant (2009) : 551 euros

Taux de croissance (2009) : 1,8 % (FMI)

Taux de chômage (au sens du BIT) (2008) : 25%

Taux d'inflation (2009) : 2,2 % (estimation FMI)

Solde budgétaire (2010) : - 11,8 millions d'euros

Balance commerciale(2009) : - 105,9 millions d'euros

Principaux clients : Pays-Bas, France, Italie, Singapour

Principaux fournisseurs : France, Emirats Arabes Unis, Afrique du Sud, Pakistan

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB : agriculture 32 %, industrie 13 %, services 54 %

Exportations de la France vers les Comores : 19,5 millions euros (DGTPE- 2009)

Importations françaises depuis le pays : 4 millions d'euros (DGTPE - 2009)

Consulat(s) de France : section consulaire à Moroni (Grande Comore) et antenne consulaire à Mutsamudu (Anjouan) depuis le 10 décembre 2008.

Communauté française aux Comores : 1815 personnes (dont 1262 franco-comoriens)

Communauté comorienne en France : 200 000 en France métropolitaine, 60 000 à Mayotte et 50 000 à la Réunion

++++

Situation intérieure

Situation politique

- ▶ En 2001, les Accords de Fomboni ont permis de rétablir l'unité des Comores, en accordant leur autonomie aux trois îles - Grande Comore, Anjouan et Mohéli - et en instaurant une « Présidence tournante de l'Union », à savoir l'élection tous les 4 ans d'un Président issu d'une île différente. En 2010 la présidence devait revenir à Mohéli, mais, sous couvert de la nécessaire harmonisation du calendrier électoral, le Président Sambu a imposé par référendum, en mai 2009, une réforme de la Constitution favorisant son maintien au pouvoir pour une année supplémentaire. Après des mois de tensions accrues, la situation s'est finalement éclaircie grâce à la signature, sous pression de l'Union africaine, les 16 et 18 juin 2010 par l'ensemble des exécutifs comoriens, d'un « Accord pour la gestion de la période intérimaire », permettant de fixer un calendrier électoral harmonisé et respectueux du principe de présidence tournante.
- ▶ Afin d'assurer la continuité de l'Etat pendant cette période intérimaire, le Président Sambu a été autorisé par la Cour constitutionnelle à conserver la Magistrature suprême, au plus tard jusqu'au 26 mai 2011, date de fermeture de la période intérimaire.
- ▶ Les élections présidentielles et des Gouverneurs ont eu lieu comme prévu, les 07 novembre et 26 décembre 2010. Malgré les contestations de l'opposition, qui a dénoncé de nombreuses irrégularités dans l'organisation du scrutin, la Cour constitutionnelle a confirmé les résultats donnés par la CENI au lendemain du second tour :

* Présidentielles : Ikililou Dhoinine, qui appartient à la Mouance Présidentielle de Sambu l'emporte avec 60,91% des voix

* Elections des Gouverneurs : la Mouance présidentielle obtient les sièges de Gouverneur des îles d'Anjouan (Anissi Chamsidine) et de Grande Comore (Mouigni Baraka). Seule la petite île de Mohéli (36 000 habitants) a reconduit le Gouverneur sortant, un membre de l'opposition, Mohamed Ali Said.

- ▶ Ikililou Dhoinine, en acceptant de choisir la date butoir du 26 mai 2011 comme date d'investiture, a fait preuve d'une grande fidélité envers son mentor et prédécesseur Abdallah Sambi, que ses détracteurs n'hésitent pas à qualifier de servilité.
- ▶ Les nouveaux gouverneurs des îles prendront leur fonction en même temps que la prochaine équipe présidentielle.

Situation économique et financière

- ▶ L'instabilité politique chronique des Comores l'empêche de créer les conditions d'un décollage économique. Handicapées par leur morcellement géographique, elles manquent d'infrastructures pour désenclaver les îles. Le seul port pouvant accueillir des navires de gros tonnage se trouve à Anjouan. Le réseau routier est en mauvais état. Les moyens de transports entre les îles et vers Mayotte sont insuffisants.
- ▶ A cela s'ajoutent des carences dans la gestion des finances publiques, avec un dérapage des dépenses publiques en 2005-2006 et une grande insécurité juridique pour les investisseurs étrangers causée par les initiatives désordonnées des autorités (baisse autoritaire du prix du riz en juin 2006 désorganisant la filière), les conflits de compétence entre l'Union et les îles (sur la gestion des ports) et la corruption (mise en difficulté de la banque commerciale BIC).
- ▶ L'économie comorienne est en crise. Elle repose à 40% sur le secteur agricole, constitué de cultures vivrières et de trois cultures de rente : clou de girofle, ylang ylang (essence de parfum) et vanille. L'effondrement des cours mondiaux de la vanille en 2004-2005 et le faible niveau d'investissement dans l'agriculture n'ont permis qu'une croissance de 1,2% en 2005, réduite après la crise anjouanaise à 0,5% en 2007 et 2008, tandis que le potentiel touristique des îles reste inexploité. La diaspora comorienne en France permet d'assurer l'équilibre du pays avec ses transferts financiers (estimation de 72 millions d'euros en 2008).
- ▶ La Conférence des bailleurs de Fonds (Maurice, 8 décembre 2005), prévue dans l'accord de Fomboni, devait mobiliser l'aide de la communauté internationale afin de relancer le secteur privé (agriculture, pêche, élevage, tourisme, micro-finance) et compenser le surcoût généré par la complexité des nouvelles institutions. Les Comoriens ont recueilli des promesses de dons de l'ordre de 158 millions de dollars pour la réalisation d'un plan de financement sur 4 ans (2006-2009). La France a signé en novembre 2006 un DCP à hauteur de 88 millions d'euros pour 4 ans (2007-2011) et le 10ème FED (2008-2013) a pu être enfin signé après ratification par les Comores de l'Accord de Cotonou (48,1 millions d'euros).

Table Ronde des bailleurs de Fonds (Paris, 28 novembre 2007)

- ▶ La France a facilité le retour de la communauté des bailleurs de fonds aux Comores et l'apurement des arriérés dus à la BAD (31,6 M \$ au 31 décembre 2006), principal facteur de blocage, en organisant une table ronde des bailleurs à Paris le 28 novembre, et en obtenant d'eux leur contribution sur la part des arriérés qu'il reviendra aux « amis des Comores » de financer, soit 10 M \$. Outre la France pour un montant de 2 millions de dollars, les concours de l'Union Européenne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, de la Norvège, de la Suisse de l'Ile Maurice, de l'Algérie, de la Ligue Arabe et du Koweït (via une société privée) ont permis de boucler ce dossier .
- ▶ Un programme post-conflit (AUPC) d'une durée de 6 mois a été accepté pour les Comores au CA du FMI du 15 décembre 2008, incluant une Facilité de Protection contre les Chocs Extérieurs (FPCE, 5,1 millions de dollars = 3,4 + 1,7), après que la France soit intervenue fortement auprès des partenaires bi- et multilatéraux pour combler le gap

budgétaire. Les Comores ont ensuite obtenu dans le cadre de l'initiative PPTTE en septembre 2009 un accord de FRPC avec le FMI pour un montant de 21 millions de dollars, l'objectif étant d'atteindre rapidement le point de décision (courant 2010), puis le point d'achèvement. Dans le même temps les autorités ont obtenu le 19 novembre 2009 un accord du Club de Paris pour le rééchelonnement de la dette publique extérieure, le total du par les Comores devant être réduit de 80%.

- ▶ La situation des Finances Publiques comoriennes demeure tendue : chaque année le budget de l'exercice est présenté en déficit, le Gouvernement comorien doit faire régulièrement appel à ses partenaires (Union Européenne, Pays Arabes, France, Chine...) pour parvenir à l'équilibre, apurer les arriérés de salaires dus aux fonctionnaires et financer les programmes d'infrastructures : le Qatar vient récemment (22 avril) de verser 20 millions d'euros pour payer 9 mois d'arriérés dus aux fonctionnaires comoriens !
- ▶ En mars 2010, la conférence des bailleurs de fonds de Doha aura permis de dégager près de 500 M Euros de promesses de dons/investissements, qu'il reste à concrétiser. Le Qatar a cependant d'ores et déjà financé, pour 20 M Euros, neuf mois d'arriérés de salaire des fonctionnaires comoriens.

++++

Politique extérieure

- ▶ L'Union des Comores appartient à l'Organisation de la Conférence Islamique et à la Ligue arabe. Elle fait partie de la Commission de l'Océan Indien (COI) dont elle a assuré la Présidence jusqu'au 31 mars 2009, et du COMESA dont elle a rejoint la zone de libre échange.
- ▶ Dès son élection, le président SAMBI a développé des relations avec les pays arabes, (Arabie saoudite, Emirats, Koweït, Libye) et l'Iran : ceci s'est concrétisé par une visite du Président Ahmadinejad à Moroni, le 25 février 2008, la signature de plusieurs accords de coopération (Formation Professionnelle, aide à la Société Nationale d'Eau et d'Electricité, création de micro-entreprises, aide au Projet Habitat), et l'amorce d'une coopération militaire (fournitures de matériels logistiques et d'armes, formation et encadrement in situ...). Cinquante Pasdaran sont arrivés à l'été 2009 pour assurer l'encadrement du GSHP. L'ouverture d'une Ambassade d'Iran devrait avoir lieu très prochainement.
- ▶ Un nombre équivalent de personnes a été envoyé par la Libye au mois d'avril 2010, à l'approche de la fin du mandat de Sambi, pour assurer une « mission de formation au sein du GSHP » et la Libye s'est engagée à payer durant un an la solde des militaires de l'AND.
- ▶ L'émir du Qatar a fait, le 22 avril 2010, pour la première fois une brève visite à Moroni.
- ▶ Les relations avec la Chine sont excellentes depuis l'indépendance (présence d'un Ambassadeur à Moroni) et ce pays est aussi actif dans le domaine de la coopération : construction du Palais du Peuple, appui à l'Hôpital de Mitsamiouli, actions de formation professionnelle, concours de 1m de dollars pour l'apurement du GAP budgétaire 2008 dans le cadre des négociations avec le FMI et prêt de 22 millions d'euros accordé le 14 décembre 2009 par Exim Bank Chine pour la réalisation d'un raccordement des Comores au Câble sous-marin EASSY dans le cadre du développement des communications par fibres optiques. La Chine devient ainsi le 1er bailleur de fonds bilatéral devant la France.

- ▶ Relations avec l'Union Européenne : en juin 2002, la France a soutenu la reprise de la coopération de l'Union européenne. L'enveloppe au titre du 9ème Fonds européen de développement (FED, 2002-2007), au terme de la revue de fin de parcours, se montait à 30,9 M Euros (enveloppe A, dont 16,45 M Euros concentrés sur l'éducation) + 6,3 M Euros (enveloppe B). Les projets financés par le 9ème FED portent sur le secteur éducatif (16,45 M Euros : 51,5% de l'enveloppe A) et l'appui à la décentralisation (10,25 M Euros). D'autres projets régionaux, mis en oeuvre par la Commission de l'Océan Indien, bénéficient aux Comores (surveillance des pélagiques migrateurs, 3,5 M Euros, marquage des thons, 14 M Euros, gestion durable des ressources marines et côtières (18 M Euros).
- ▶ L'enveloppe pour le 10ème FED s'élève à 48,1 millions d'euros sur la période 2008-2013 (45 M Euros pour l'enveloppe A et 3,1 M Euros pour l'enveloppe B), avec une concentration sur les infrastructures de transport (27 M Euros, 60%) et l'éducation (11,25 M Euros, soit 25 %), et une enveloppe transversale « gouvernance » de 6,75 millions d'euros.
- ▶ La Commission a fermé sa représentation à Moroni en 2002. La délégation compétente pour les Comores se trouve à Maurice, où une personne doit spécialement se consacrer aux Comores. Cette situation ne facilite pas la concertation dans la préparation et l'exécution des programmes, non plus que la « gestion » des aspects diplomatiques, pour laquelle - seul pays membre représenté sur place - la France demeure en première ligne.

Post-scriptum :

- ▶ [Carte de l'Union des Comores](#)